

Plan de services en français

Plan de services en français 2026-2027

Ministère de l'Environnement et du Changement climatique

This document is also available in English under the title of: **French-language services plan 2026-27**

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter, au nom du ministère de l'Environnement et du Changement climatique, le Plan de services en français pour 2026-2027.

Le Ministère sait qu'il est important de fournir à la population de la province des programmes et des services dans la langue officielle de son choix. Nous continuons donc à renforcer nos capacités afin de répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone, et ce, au moyen d'une solide politique interne sur les services en français. Nous continuons également d'appuyer nos membres du personnel qui suivent des cours de français ainsi que de faire traduire les informations importantes pour la santé et la sécurité des gens et des collectivités. Le Ministère s'engage à offrir aux personnes acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse des informations, des programmes et des services en français.

Nous serons heureux de poursuivre notre partenariat avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone de la province. Nous invitons tous les habitants de la Nouvelle-Écosse à nous faire part de leurs commentaires et suggestions sur les services en français que nous offrons.

– Sous-ministre, Lora MacEachern, c. r., mars 2026

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons aussi les personnes acadiennes et francophones à s'exprimer en devenant membres d'agences, de conseils et de commissions; les postes vacants sont annoncés régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif ([Applying for Agencies, Boards and Commissions \(ABCs\) | novascotia.ca](#)). Poursuivant le maintien et l'amélioration de nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec la coordonnatrice des services en français du Ministère. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français :
Kim Bard (Kim.Bard@novascotia.ca) - 902-921-1163

Services offerts en français

Le Ministère veille à ce que toutes les consultations publiques provinciales offrent au moins une option pour participer en anglais et en français. Il offre en outre des documents clés au public dans les deux langues.

Pour obtenir la version de ces documents en français, cliquer sur le lien suivant :

<https://novascotia.ca/nse/resources/publications-fr.asp>.

Voici d'autres services qu'offre le Ministère en français :

- Conseils sur les analyses d'eau de puits dans les deux langues officielles (<https://novascotia.ca/well-water-testing/fr/>)
- Communiqués de presse offerts dans les deux langues officielles, s'il y a lieu, p. ex. :
 - Algues bleues;
 - Avis d'ébullition de l'eau.
- Formulaires bilingues des tribunaux (p. ex. pour les contraventions) mis à la disposition du public.
- Les demandes de traduction et d'interprétation sont présentées au Programme de traduction du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Communication en français avec le public

Le Ministère fait tout son possible pour répondre en français aux demandes qui lui sont adressées dans cette langue. Nous avons identifié les membres du personnel qui sont en mesure et qui acceptent d'offrir des services en français et de répondre aux demandes orales et écrites provenant de la communauté acadienne et francophone.

Lorsque la demande dépasse les compétences de ces personnes, nous faisons appel aux services de traduction du Programme de traduction ou nous nous adressons à la coordonnatrice des services en français. La demande est ensuite acheminée à une personne qui peut y répondre.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025-2026

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

But 1 : Maintenir les services en français actuels du Ministère.

- Le personnel du Ministère a poursuivi la prestation de services en français conformément à la politique relative à ces services (2024).

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité.

But 2.1 : Maintenir la qualité des services actuels, selon les besoins. Le Ministère a continué :

- de répondre verbalement et par écrit aux demandes reçues en français;
- d'offrir en français les consultations, les communiqués de presse et les autres documents importants, en particulier pour la santé et la sécurité;
- de fournir au personnel des possibilités de formation en français;
- de veiller à ce que les informations intéressant la communauté acadienne et francophone soient publiées en français.

But 2.2 : Améliorer la prestation de services en français; le Ministère a :

- examiné les programmes et les services destinés au public pour déterminer les lacunes en matière de services en français, dans le but de prioriser les demandes au titre de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français;
- procédé à une mise à jour annuelle de ses ressources et services en français;
- créé des ressources pour que son personnel puisse plus facilement accéder aux services de traduction en français.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

But 3 : Déterminer diverses façons de communiquer avec le public en français. Le Ministère a :

- veillé à ce que les consultations importantes prennent en compte et intègrent des services en français;
- fourni des renseignements sur la santé, la sûreté et la sécurité au public dans les deux langues, et ce, dans tous les médias pertinents;
- encouragé la communauté acadienne et francophone à demander des services dans la langue de son choix grâce à l'offre active (programme *Bonjour!*);
- favorisé la participation des membres de la communauté acadienne et francophone à ses conseils, agences et commissions, notamment pour ce qui suit :
 - Table ronde sur l'environnement et la prospérité durable;
 - Groupe d'experts sur l'évaluation environnementale;
 - Resource Recovery Fund Board (Divert Nova Scotia).

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2026-2027

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

But 1 : Maintenir les services en français actuels du Ministère, qui :

- respectera sa politique en matière de services en français (2024).

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité.

But 2.1 : Maintenir la qualité des services actuels, selon les besoins. Le Ministère continuera :

- de répondre verbalement et par écrit aux demandes reçues en français;
- d'offrir en français les consultations, les communiqués de presse et les autres documents importants, en particulier pour la santé et la sécurité;
- de fournir aux employés des possibilités de formation en français;
- de veiller à ce que les informations intéressant la communauté acadienne et francophone soient publiées en français.

But 2.2 : Améliorer la prestation des services en français du Ministère, qui :

- examinera les programmes et les services destinés au public pour déterminer les lacunes en matière de français, et ce, dans le but de prioriser les demandes au titre de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français;
- effectuera une mise à jour annuelle de ses ressources et services en français;
- sensibilisera son personnel à l'importance d'offrir des services en français aux membres de la communauté acadienne et francophone.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

But 3 : Déterminer diverses façons de communiquer avec le public en français. Le Ministère :

- veillera à ce que les consultations importantes prennent en compte et, lorsqu'il convient de le faire, intègrent des services en français;
- fournira des renseignements sur la santé, la sûreté et la sécurité au public dans les deux langues, et ce, dans tous les médias pertinents;
- encouragera la communauté acadienne et francophone à demander des services dans la langue de son choix grâce à l'offre active (programme *Bonjour!*);
- favorisera la participation des membres de la communauté acadienne et francophone à ses conseils, agences et commissions, notamment pour ce qui suit :
 - Table ronde sur l'environnement et la prospérité durable;
 - Groupe d'experts sur l'évaluation environnementale;
 - Resource Recovery Fund Board (Divert Nova Scotia).